



RÉUSSIR PAR L'UNION DE BÉNÉVOLES UNE IMPULSION SOLIDAIRE



2021

PRÉFACE



La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole



La Fédération est présente sur le territoire national : pas une région qui n'ait son Comité Régional, pas un département qui ne soit doté d'une Union Départementale. Au plan local, celui des villes et villages, des entreprises, des établissements, ce sont plus de 2 800 associations et amicales qui sont, chacune, au service de tous, donateurs et receveurs.

La Fédération est riche de ses femmes et de ses hommes, donateurs, anciens donateurs, militants du don dont le dévouement et l'abnégation forcent le respect de tous. L'exemple du dynamisme de l'association de la RATP est le reflet des actions de ces milliers de bénévoles sur le territoire national.

Tous les jours les donateurs de sang bénévoles ont toujours été, sont, et seront toujours présents et jamais personne en France n'a manqué, ne manque et ne manquera de sang pour survivre, pour vivre, ou plus simplement pour aller mieux.

Bernard BIRONNEAU
Secrétaire Général



L'ADSB RATP et le Groupe Mutualiste RATP : la santé au cœur d'une préoccupation mutuelle

La relation de confiance tissée avec l'ADSB RATP est le fruit d'un partenariat de longue date construit autour d'une vision commune : sauver des vies et encourager un modèle solidaire durable.

En quelques mots, le Groupe Mutualiste RATP c'est aussi une complémentaire santé dédiée aux agents de la RATP, deux centres médicaux et dentaires, un laboratoire dentaire, trois magasins d'optique, deux centres d'audioprothèses ainsi qu'un EHPAD.

Olivier POUYAUD
Président du Groupe Mutualiste RATP

Animée par une certaine conception de la santé, solidaire et au juste prix, la Mutuelle du Groupe RATP développe des partenariats auprès d'acteurs de Santé et de Prévoyance partageant ses valeurs mutualistes.

Ainsi, Le Groupe Mutualiste RATP soutient régulièrement les collectes et les initiatives de l'ADSB en incitant ses adhérents à donner leur sang et en cultivant l'appétence de ses équipes pour l'économie sociale et solidaire.

		5 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	
6 ENTRE NOUS...	12 TOUTE L'ACTU INTERNE EN 2020	- La crise sanitaire a bousculé notre AG !!! - De nouveaux correspondants locaux formés malgré tout - L'Antrechoc	
- Bientôt 2022 ! - Qui peut donner son sang ? - Le monde d'après sera-t-il différent de celui d'avant ? - Mon engagement solidaire - MERCI ! - Don de sang "dirigé" - Baptême de promotion en entreprise - Les promotions en entreprise 2020 - Donner à Championnet !!! - Bilan des collectes 2020 en entreprise - Les collectes 2021		14 LE DOSSIER	Comment le Service de Santé au Travail a accompagné la RATP lors de la pandémie COVID19
		19 NOS ACTIONS EXTERNES	- Du renfort à l'EFS de Trinité - Les enfants auront un cadeau sous le sapin de l'hôpital - Les collectes exceptionnelles
	21 EN SAVOIR PLUS	- Tous les sites de collecte - Bulletin d'adhésion - L'ADSB -RATP en chiffres	
24 LA VIE DE L'ASSOCIATION	- Notre devoir de mémoire - "Mon moment fort" - Notre sortie moto annuelle - Solidarité en scène 2020 - La Banque Française Mutualiste, partenaire de l'ADSB-RATP		



Groupe Mutualiste RATP

Votre santé
notre engagement

GROUPE MUTUALISTE RATP

“

**UNE MUTUELLE
HUMAINE
ET SOLIDAIRE**

”

NOS PROTECTIONS ET SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS :

Protections santé, décès, handicap, orphelins
Garantie indemnités journalières
Produit d'assurance vie
MPGR assistance 24h/24, 7j/7 en cas de maladie
ou d'hospitalisation
Coaching santé gratuit pour améliorer votre qualité de vie
Action sociale et solidaire afin de vous accompagner
pour certaines difficultés liées à votre état de santé

NOS SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT :

Ophtalmologie, dentaire, ostéopathie, optique,
audioprothèse, EHPAD

PLUS D'INFOS SUR
mutuelleratp.fr



Rejoignez-nous sur LinkedIn !

Groupe Mutualiste RATP - Tour Gamma A-B 75012 PARIS
Mail : mutuelle@ratp.fr - Web : www.mutuelleratp.fr - Fax : 01 58 78 19 78

 **N°Cristal 0 969 391 170**

APPEL NON SURTAXE

Tél.int. : 089 63

MPGR – Mutuelle du Personnel du Groupe RATP
Régie par le livre II du Code de la Mutualité - Siret : 775 671 969 00050

M2SR - Mutuelle des réalisations Sanitaires & Sociales
du personnel du Groupe RATP
Régie par le livre III du Code de la Mutualité - Siret : 444 410 674 00010



ÉDITO

Le mot de la Présidente

L'année 2020 a été très difficile pour tout le monde, tant économiquement que professionnellement. Notre association a toujours été présente auprès de nos adhérents et malgré ces divers confinements, nous avons assuré le lien.



Depuis mars 2020, la crise de la COVID19 a engendré beaucoup de changement dans nos vies, tant sur le plan personnel que professionnel.

Ces confinements ont eu pour effet l'annulation des collectes de sang et des promotions en entreprise selon les recommandations de la direction RATP visant à préserver les agents. Cet arrêt brutal de contact professionnel et personnel n'a été facile pour personne. Comme beaucoup dans l'entreprise, nous avons tenté de poursuivre au mieux notre activité grâce au télétravail.

Certains de nos administrateurs se sont portés volontaires pour aider les centres fixes de l'EFS de Trinité et Melun. Nous avons pu organiser, à la dernière minute, notre "raviage de la flamme" et je remercie les représentants de la direction, la Mutuelle, la BFM et nos invités pour leur présence malgré cette crise.

Notre Assemblée Générale s'est tenue en mode dégradé, le 10 octobre 2020. Nous avons, pour la 1^{ère} fois, remis des diplômes grands donateurs Bronze (plus de 101 dons), Argent (plus de 120 dons) et Or (plus de 150 dons).

Je souhaite remercier les agents de notre entreprise, adhérents ou non, qui ont offert leur sang pendant cette crise. Tous les jours, nous nous battons pour faire vivre notre association au travers de notre entreprise : quel est son avenir avec l'appel à la concurrence ?

Pour moi une page va se tourner car je vais, à la fin de l'année, m'envoler vers d'autres horizons. J'ai été heureuse de partager de bons moments lors des collectes de sang en entreprise et des collectes événementielles sur Opéra Bastille et l'Arena Bercy, des promotions en entreprise, des tournois de Poker, des assemblées générales etc.

Etre bénévole, c'est donner beaucoup de soi ; faire partie intégrante d'une association c'est vouloir s'unir pour la même cause, une passion commune. Nous sommes un groupe, une équipe engagée pour répondre aux besoins des malades. Les besoins en sang sont de plus en plus importants, notre région IDF est encore loin de l'autosuffisance. Nous avons besoin de vous.

Cette année 2021, doit être l'année du renouveau. Notre conseil d'administration doit se rajeunir : nous avons 8 départs en retraite. J'attends vos candidatures par voie postale !

Avec ces dernières lignes, je tenais à rendre hommage à notre ancien administrateur Nabil SEBBAH, qui nous a quitté, emporté par la COVID19 en mars dernier. Nabil a été administrateur de 2000 à 2018, il était toujours de bonne humeur et le premier pour nous faire rire. Je pense aussi à nos adhérents qui nous ont quittés trop vite.

Nadine GLOAGUEN

Présidente de l'ADSB-RATP

ENTRE NOUS...

Bientôt 2022 !

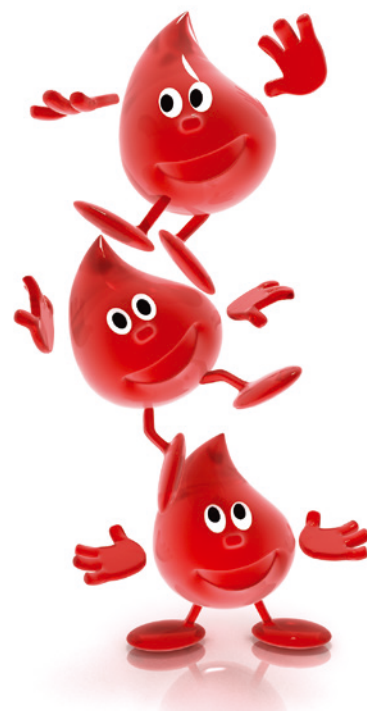
Ensemble, prévoyons dès à présent le prochain mandat.

Nous arrivons à la fin du mandat des administrateurs. Certains vont voguer vers d'autres rivages, c'est pourquoi nous lancerons très bientôt un appel à candidature pour devenir administrateur de l'ADSB-RATP, pour le mandat 2022-2024.

Nous recherchons des personnes prêtes à s'investir, motivées, dynamiques. Vous pouvez donner de votre temps, vous êtes altruiste, désireux d'aider ? Alors n'attendez plus et venez rejoindre notre équipe !

Muriel MICHAUD-TELLIEZ

Administratrice



Qui peut donner son sang ?

Nombreux sont ceux qui peuvent donner ! On vous rafraîchit les idées.

En règle générale, pour donner son sang, il faut :

- être majeur et **avoir entre 18 et 70 ans**
- être en **bonne santé** et peser au minimum 50 kg.

Après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement.

Il existe néanmoins un certain nombre de contre-indications liées à la situation de la personne souhaitant donner son sang (état de santé, COVID19, antécédents familiaux, pratiques personnelles, séjours à l'étranger, pratiques sexuelles...).

(<https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner-les-contre-indications/tout-savoir-sur-les-contre-indications>)



Collecte de sang avant l'épidémie.

Comment se passe le don du sang ?

Avant le prélèvement : vous pouvez manger en évitant cependant l'absorption de graisses et de boissons alcoolisées.

Lors de l'examen médical, vous devez remplir un formulaire et répondre aux questions du médecin.

Une pièce d'identité vous sera demandée lors de votre inscription administrative.

C'est le médecin responsable du prélèvement qui peut apprécier la possibilité d'un don au regard des contre-indications du donneur, ainsi que de la durée prévue du don.

Pendant le prélèvement : 420 à 480 ml de sang sont prélevés, en fonction du poids du donneur. L'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes à 1 heure.

Après le prélèvement : il est utile d'observer un temps de repos, sous surveillance médicale. Une collation vous est ensuite proposée.



Où donner son sang ?

L'EFS propose sur son site une cartographie des sites de collecte fixes et mobiles selon les types de don (sang, plasma, plaquettes) et la période qui vous intéresse, avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture. (<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>)

Pendant cette période de déconfinement, l'EFS recommande de privilégier les rendez-vous lorsque cela est possible afin de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. (<https://mon-rdu-dondesang.efs.sante.fr/>).



Plusieurs sortes de don sont possibles :

- **le don de sang total** est le plus courant. Il est utilisé pour des transfusions sanguines et la recherche médicale ;
- **le don de plasma** est utilisé pour préparer les vaccins, sérums, remèdes contre l'hémophilie. Il est également utilisé en prévention de la maladie du nouveau-né liée au rhésus (c'est par exemple le cas lorsqu'une femme Rh négatif est enceinte d'un bébé Rh positif) ;
- **le don de plaquettes** sert notamment à soigner certains cancers, dont la leucémie.

Pour la sécurité des donneurs, l'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tous.

Venez donner votre sang !!!

Le monde d'après sera-t-il différent de celui d'avant ?



La crise du Covid-19 a-t-elle fait évoluer notre vision de la société ? Rien n'est moins sûr.

En ce qui me concerne, après deux mois de confinement, cette crise sanitaire a changé mon mode de vie et de pensées...

Je me suis souvent dit qu'on serait une génération qui ne vivrait rien, les grands événements étant arrivés au XX^e siècle... Et en fait, on en vit beaucoup... Pour exemple : la crise économique de 2008, les différents attentats terroristes, le changement climatique sans précédent et dernièrement, la crise liée au Covid-19 avec le confinement de plus de la moitié de la population planétaire.

Côté travail, de nouvelles organisations émergent, non sans questions sur les droits sociaux qui doivent les accompagner. Le télétravail en étant confiné avec des enfants n'a pas été une chose simple pour ma femme.

Sans pour autant réapprendre à « faire famille », car nous étions déjà très soudés, nous avons pu avec le confinement vivre des moments privilégiés, qui sont finalement des plaisirs simples.

L'épidémie et le confinement ont engendré beaucoup de communication de fond, des contacts moins superficiels et développé les échanges. Je suis sûr que cet épisode va permettre d'inventer d'autres formes d'amour et de relations sociales. Avec cette crise, on s'est aperçu qu'on pouvait vivre autrement.

Nous réfléchissons désormais à la façon d'habiter, de consommer ou encore de s'alimenter en se rapprochant notamment des circuits courts qui proposent des produits fermiers à des prix accessibles.

Cette période a fissuré le train-train quotidien et marque le début d'un cheminement pour améliorer notre rapport au monde, davantage tourné vers l'essentiel, les proches, la nature, avec moins d'agitations, moins de bruit.

Je pense que nous sommes à l'aube d'une société nouvelle ...

Une société qui je l'espère sera basée sur le partage, la compréhension et surtout la bienveillance. C'est une leçon d'humilité que cette crise sanitaire nous a enseigné.

Pour finir, j'ai une pensée profonde pour les victimes de ce virus ainsi qu'à leurs proches.

Mamadou DIALLO
Administrateur

Mon engagement solidaire



Donneur de sang depuis une dizaine d'années grâce à mon adhésion à L'ADSB-RATP, j'ai ressenti le besoin d'un engagement, plus fort plus solidaire.

La crise sanitaire dans tous nos territoires et ma discussion avec la présidente de l'association ont été l'élément déclencheur pour rejoindre mes collègues et futurs camarades déjà très impliqués.

J'ai d'abord suivi une formation de correspondant local et finalement, j'ai postulé pour un poste d'administrateur au sein de cette belle association. Cela ne sera pas toujours facile car l'implication doit être permanente, mais avec l'aide et le dynamisme des membres de l'association je ne doute pas d'y parvenir.

Bruno LANCREROT
Administrateur

MERCI !

Un de nos grands donneurs a ressenti le besoin de partager son expérience avec vous. Un homme dévoué à la cause du don de sang, d'une gentillesse inégalable. C'est pourquoi l'équipe de l'association des donneurs de sang souhaite lui dire un « GRAND MERCI ».

Depuis 34 ans sur le site d'Avicenne, **Armand** donnait régulièrement ses plaquettes et son plasma. Atteint par la limite d'âge, il ne peut maintenant donner que son sang. Ce qu'il fera sur des collectes mobiles autour de chez lui. C'est avec le cœur lourd qu'il quitte le site fixe d'Avicenne, cher à son cœur.

Il a tenu à partager ce joli poème.



*Accueilli à Avicenne
J'y ai donné un peu de mes veines*

*Bien universel de l'humanité
Trait d'union de notre fraternité
A nous tous nous en avons en quantité
On peut faire un geste de générosité*

*Cela aide les faibles d'un moment
A revenir plus fortement*

*Mon âge a atteint sa limite
Je ne peux répondre à votre invite
Bonne chance à vous
Merci à tous*

Armand ROSSI
22 juin 2020

Don de sang "dirigé"

Je m'appelle **Sandrine MARTINEZ**, je suis rentrée à la RATP en mai 1999 comme Animateur Agent Mobile. J'ai adhéré à l'association des donneurs de sang en janvier 2010. Je donne mon sang au centre fixe de l'établissement français du sang de Pontoise, où l'équipe est exceptionnelle.

J'ai été contactée par la plate-forme des donneurs de sang de France de l'EFS pour faire « un don dirigé ».

La première fois au mois de juin pour une personne de Pontoise mais ma santé n'était pas au beau fixe, j'ai dû décliner le don. J'ai entendu ce terme « don dirigé » pour la première fois à ce moment-là. J'ai demandé à en savoir plus, un médecin de l'EFS m'a rappelé et m'a expliqué que le « don dirigé » est pour une personne nominative. J'ai

apparemment dans mes plaquettes de très bons anticorps robustes et vaillants.

D'après ce que j'ai compris nous sommes 5 en Ile-de-France et 10 en France à avoir un système immunitaire identique.

La seconde fois, j'ai été contactée par l'EFS de Pontoise pour effectuer un « don dirigé », pour une personne sur Marseille. J'ai accepté, et le don a été programmé pour le 24 septembre. J'ai contacté l'association des donneurs de sang de la RATP, qui m'a relevée pour cette journée.

J'ai effectué mon don le 24 septembre, il a duré toute la matinée. Ils m'ont prélevé mes plaquettes et mon plasma, ce qui m'a énormément fatiguée.



Par contre, petit bémol pour la collation après mon don : à cause de la COVID-19, il n'y a plus rien sur les tables en libre-service, et je peux le comprendre, mais je me sentais faible et j'avais besoin de manger quelque chose de consistant. C'est très dommageable car un peu de réconfort aurait été apprécié.

Je ne regrette pas pour autant mon geste car j'ai pu peut-être, grâce à lui, sauver une vie.

Sandrine MARTINEZ
Adhérente

Baptême de promotion en entreprise

Rendez-vous était pris jeudi 27 février à 7h30 au terminus intermédiaire de bus, à Noisy-Champs, pour ma toute 1^{ère} journée de promotion de l'association ADSB-RATP et par la même occasion, la promotion du don de sang.

Fort heureusement j'étais accompagnée par la Présidente de l'association, **Nadine** et par un administrateur, **Daniel**.

Nous nous sommes installés dans les locaux généreusement prêtés pour l'occasion par le département BUS de Bords de Marne et avons préparé notre "stand" avec diverses brochures, flyers et autres goodies, histoire d'engager un dialogue avec les quelques machinistes qui venaient en pause dans ce local.



Journée de promotion à Noisy-Champs.

Dans un 1^{er} temps, nous suscitons pas mal d'interrogations car nous sommes installés dans un endroit avec beaucoup de passage. Après les présentations d'usage, nous arrivons

à créer un lien pour parler de notre association et du don du sang. Au départ, beaucoup d'entre eux sont réticents et très frileux à l'idée de se faire "prélever" du sang mais après plusieurs explications, les peurs s'estompent et nous finissons même, pour certains d'entre eux, à les faire adhérer à l'association.

Malgré tout le travail fait en amont par les permanents du bureau, les administrateurs et les correspondants locaux, j'ai été très surprise de constater que beaucoup de collègues ignoraient que nous existions. Cette matinée m'a démontré à quel point ce genre de manifestation était importante et qu'il fallait continuer à se déplacer dans les différents services de notre entreprise.

Fabienne MATULINA
Administratrice

Les promotions en entreprise 2020

La promotion en entreprise est une activité importante de notre association, elle nous permet de nous faire connaître auprès des agents et de recruter de nouveaux adhérents.

L'année 2020 a été une année difficile, mais les directeurs ont été à nos côtés en nous ouvrant les portes de leurs locaux. Ils nous ont accueilli chaleureusement, et nous avons pris contact avec le personnel pour les informer sur le don du sang en entreprise et sur les centres fixes de l'EFS. Les agents ont été à l'écoute et se sont sentis concernés.

Les équipes de l'association se sont rendu sur 6 promotions en entreprise :

- Le 04/02/2020 **Muriel** et **Séverine** ont fait l'Atelier de Boulogne (MRF)
- Le 11/02/2020 **Bruno** et **Daniel** ont fait le terminus Bus de Torcy (BUS)
- Le 25/02/2020 **Nadine** et **Muriel** ont fait le siège social de la BFM
- Le 27/02/2020 **Daniel**, **Nadine** et **Fabienne** ont fait le terminus de Noisy Champs (BUS)
- Le 22/09/2020 **Pascal** et **Bruno** ont fait le centre Bus de Neuilly-sur-Marne (BUS)
- Le 06/10/2020 **Jean-Christophe** et **Vincent** ont fait le terminus Mont d'Est (BUS)

Les Administrateurs



Promotion à l'Atelier de Boulogne.

Donner à Championnet !!!

C'est ce qu'il a été de nouveau possible de faire le 1^{er} septembre 2020.

Après un redémarrage avec succès le 9 octobre 2019, cette collecte en entreprise programmée 2 fois par an, se voit annulée le 4 mai 2020 pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous. Mais elle sera de retour le 1^{er} septembre 2020.

Avec Bruno, nous nous retrouvons à 8h30 sur place selon la nouvelle plage horaire de présence de l'EFS, programmée de 10h30 à 15h30.

Comme d'habitude, charge à nous de solliciter le gestionnaire de site pour avoir l'accès à la salle Clignancourt.

Après avoir mis en place le fléchage et la banderole, nous installons l'accueil. Afin de respecter les procédures sanitaires, les goodies et plaquettes d'information sur notre table sont remplacés par un distributeur de gel hydro-alcoolique et une boîte de stylos. Nous constatons que le planning de rendez-vous est partiellement rempli. C'était une de nos craintes en cette date de rentrée scolaire !

Nous accueillons alors le 1^{er} donneur, et l'invitons aux 1^{ers} gestes barrière : se désinfecter les mains et prendre un stylo qu'il conservera. Nous lui demandons s'il porte son masque

depuis plus de 4h, auquel cas, l'EFS en met à disposition afin de le changer.

Toutes ces précautions afin d'éviter la propagation du fameux Covid.

Une fois vérifié la présence de l'agent sur nos listes, nous l'orientons vers la secrétaire de l'EFS qui pratique son enregistrement pour le don.

J'ai pu constater que la prise de rendez-vous par avance permet un flux régulier de personnes et évite la concentration à l'attente médecin et don. La plupart des donneurs nous font part de leur contentement de pouvoir enfin redonner sur leur site de travail ; y compris le personnel médical du centre de Championnet qui répond présent à chaque collecte.

Il a été possible de prendre quelques donneurs supplémentaires ce qui a permis d'obtenir 30 dons.

Nous devons tous nous mobiliser afin que la collecte ne referme pas de nouveau. Venez nombreux donner votre sang sur Championnet.

« Don de sang en 1h, je sauve 3 vies ; et vous, qu'attendez-vous ? »

Vincent LEGOUPIL
Administrateur

Les collectes 2021

Val de Fontenay

CRP-RATP ou Val Bienvenue

- **Mardi 22 juin** de 10h30 à 15h30
- **Jeudi 9 septembre** de 10h30 à 15h30
- **Jeudi 2 décembre** de 10h30 à 15h30.

Dobel

Centre culturel Auguste DOBEL

- **Mercredi 20 octobre** de 10h30 à 15h30.

Championnet

Salles Joffrin et Clignancourt

- **Mardi 14 septembre** de 10h30 à 15h30.

Noisy-le-Grand

Le Château Hall, niveau -1

- **Mardi 25 mai** de 10h30 à 15h30
- **Mardi 9 novembre** de 10h30 à 15h30.



Collecte à Championnet.



Collecte à la CRP-RATP.



Collecte à Noisy-le-Grand.

Bilan des collectes 2020 en entreprise

L'année 2020 a été une année spéciale et perturbante avec la soudaine pandémie COVID19 que personne n'aurait pu prédire. Malgré cela, nous avons organisé 5 collectes de sang en entreprise respectant soigneusement les gestes barrières. Nous avons ouvert 2 nouveaux sites de collecte : **La Caisse de Retraite du Personnel**

RATP et Noisy-le-Grand. Ci-dessous, le tableau récapitule les collectes et le nombre de poches de sang prélevées. L'association continue à organiser les collectes de sang en assurant votre sécurité. Les malades ont besoin de votre sang...

Muriel MICHAUD-TELLIEZ
Administratrice

Lyon-Bercy	31/01/2020	277
CRP-RATP	06/02/2020	101
Championnet	01/09/2020	30
Noisy-le-Grand	17/09/2020	64
Dobel	07/10/2020	50
TOTAL		522 poches prélevées

TOUTE L'ACTU INTERNE EN 2020

La crise sanitaire a bousculé notre AG !!!

Notre Assemblée Générale 2020, comme toutes nos actions cette année, a dû s'adapter...

L'Assemblée Générale de notre Association devait initialement se tenir le samedi 20 mars 2020 ; soit en pleine crise sanitaire, ce qui n'était naturellement pas possible, confinement et mesures gouvernementales obligent. Notre assemblée s'est finalement tenue le **samedi 10 octobre 2020**.

80 adhérents et administrateurs y étaient présent.

Malheureusement, nous n'avons pu offrir le petit déjeuner et le buffet traditionnel afin que les gestes barrières et la distanciation soient respectés. Ce moment convivial a beaucoup manqué ; c'est en effet, pour un certain nombre d'adhérents, l'unique occasion annuelle de se rencontrer et d'échanger autrement que par téléphone ou courriel avec l'association.

Néanmoins, on peut dire que la joie et la bonne humeur étaient malgré tout au rendez-vous de cette assemblée générale, où nous n'avons pas, par ailleurs, manqué de rendre hommage à nos chers disparus.

C'est une fierté de voir, d'année en année, toujours autant de monde à ce rendez-vous essentiel qui nous fédère au service de cette démarche qui nous est chère : le don de sang bénévole, l'altruisme, et le non-profit de la commercialisation des produits sanguins.

MERCI !!!

L'ÉQUIPE DE L'ADSB-RATP



De nouveaux correspondants locaux formés malgré tout

Les formations 2020 des correspondants locaux ont été très compliquées en raison du confinement et du chômage partiel que nous avons dû mettre en place.

Mais nous avons tout de même pu honorer nos 2 dates de sessions : le rendez-vous du 24 Mars avec les futurs correspondants a été reporté au 2 juillet et la session du 1^{er} octobre maintenue.

Ces sessions nous ont permis de former **7 correspondants locaux** ; ce qui fait peu par rapport aux années précédentes. Je tiens à souligner que ces formations ont été possibles grâce à la motivation et l'encadrement de l'équipe de l'association.

Ces agents étaient fiers de rejoindre notre cause au sein de l'entreprise.

Bruno CASTRE
1^{er} Vice-Président



L'Antrechoc

Un lieu unique en Ile-de-France : à la fois pub, bar lounge, salle de billards et école de poker ; l'Antrechoc nous accueille !

Cet endroit, spacieux, en bord de Marne, facilement accessible depuis les transports en communs mais aussi en voiture, en moto, en trottinette ou même à pieds est un nouveau lieu incontournable des amateurs de bonne musique et d'ambiance.

Le staff est riche de personnalités et multiplie les compétences particulières pour rendre l'expérience inoubliable.

- **Pour les stratèges** : 8 tables de billards américains n'attendent que vous...
- **Pour les amateurs de sports** : un très grand écran pour vos soirées entre amis ou en famille.

- **Pour les nostalgiques** : un flipper, deux babyfoots et un jeu électronique de fléchettes ; ambiance vintage, éclats de rire et souvenirs d'enfance.

- **Pour les romantiques** : cocktails sur mesure sous un plaid du lounge, ambiance toute douce...

- **Pour les joueurs de cartes** : de très nombreux tournois mensuels et des cours suivant votre niveau et, en plus, un espace vente de matériel pour particuliers sur place.

- **Pour tous les grands enfants et pour votre plaisir** : divers jeux et livres sont mis à votre disposition.



Nous sommes à votre écoute pour toute privatisation, vos événements ou tournages. Nous vous offrons la possibilité de réserver un espace ou la totalité de l'établissement pour l'organisation d'anniversaires ou de fêtes privées (vin d'honneur, enterrement de vie de jeune fille ou garçon, départ en retraite, mutation, baby shower, atelier de vente de produits spécifiques...).

Si vous le souhaitez, nous collaborons avec des traiteurs, des magiciens, des danseurs et disposons de différentes animations sur place afin de répondre à tous types de demandes.

Pour toutes informations complémentaires ou devis, nous contacter.



Antrechoc pub
Antrechoc poker
Antrechoc billard club



Antrechoc94



L'équipe de l'ANTRECHOC

LE DOSSIER

Comment le Service de Santé au Travail a accompagné la RATP lors de la pandémie COVID19

Le Docteur Valérie Jouannique, médecin coordonnateur, nous explique tout.

Le Service de Santé au Travail (SST), dès l'apparition de cas liés au virus SARS-CoV-2 en France, a accompagné l'entreprise dans la déclinaison des mesures de prévention liées au Covid-19. Les activités de la RATP, essentielles à la vie économique, ont perduré pendant les périodes de confinement et ont nécessité un accompagnement soutenu de la part des SST afin de limiter les risques de transmission du virus.

Au niveau du service de Santé au Travail, la réorganisation des modalités de fonctionnement, des conditions d'accueil des agents dans les centres de médecine du travail et la limitation des visites médicales non urgentes ont permis de limiter les échanges physiques, d'assurer la sécurité du personnel avec mise en place de la distanciation physique et la libération de temps pour une intensification des mesures de prévention en faveur des agents. Ces recommandations ont très fréquemment précédé les recommandations officielles des tutelles sanitaires.

Des actions de prévention :

Les actions et conseils de prévention ont été nombreux dès fin février 2020 à la fois sur le plan collectif (mesures organisationnelles, informations collectives) et individuel. En l'absence de masques à disposition, les médecins et infirmiers du travail ont élaboré et diffusé des formations et des sensibilisations des agents à la distanciation physique, au lavage des mains, mesure barrière essentielle lors de rencontres sur le terrain. Des ateliers pratiques à l'aide d'une boîte à coucou et d'une solution fluorescente, très didactiques, ont été organisés sur les différents sites, tant que cela a été possible. Pour compléter ces actions, des explications des mesures barrières telles que recommandées par la Direction Générale de la Santé (DGS) au cours des visites médicales en présentiel et lors des entretiens

téléphoniques, ont pu individuellement être dispensées. Enfin, la rédaction et la diffusion, en lien avec la COM de l'entreprise, de flyers, notes, consignes et vidéo (dont une sur le bon usage du masque) ont permis d'explicitier les bonnes pratiques.

Les médecins et les infirmiers du travail se sont déplacés sur site pour répondre à de nombreuses séances de questions réponses avec les agents, y compris la nuit, et continuent de participer activement aux très nombreuses séances CSSCT et CSE pour expliciter ces mesures et répondre aux inquiétudes légitimes des agents et de leurs représentants

Un travail coopératif avec les acteurs de l'entreprise

Un travail quotidien, en lien avec les préventeurs de l'entreprise et les CSSCT, a été réalisé afin d'identifier précisément les situations de travail où la distanciation physique préconisée par la DGS était difficile à respecter. Des propositions de solutions organisationnelles et techniques palliatives (écrans, réorganisation du travail, mise en place de barrières physiques, mesures d'hygiène individuelles et collectives, dotation de soluté hydro alcoolique, lingettes désinfectantes, temps dédié dans les roulements...) ont été formulées, pour que les agents puissent réaliser la désinfection du poste de travail et des matériels partagés et travailler en sécurité. Des actions locales ont permis de décliner ces mesures, en lien avec les préventeurs : fermeture partielle puis totale de la vitre des comptoirs de recettes pour les agents de station, levée de la vitre anti agression fin février puis conduite demi porte début mars pour les machinistes, condamnation de la 1^{ère} rangée de sièges des bus, montée des voyageurs par l'arrière, réorganisation des briefings, suppression des activités de maîtrise du territoire et du contrôle, suspension

des déplacements professionnels. Une attention a été portée sur les nettoyages et les désinfections des locaux en intégrant dans les modes opératoires les préconisations des autorités sanitaires. Les médecins du travail ont contribué à valider les nombreux procédés proposés (nébulisation, recherche de produits innovants), toujours en lien avec les acteurs concernés.

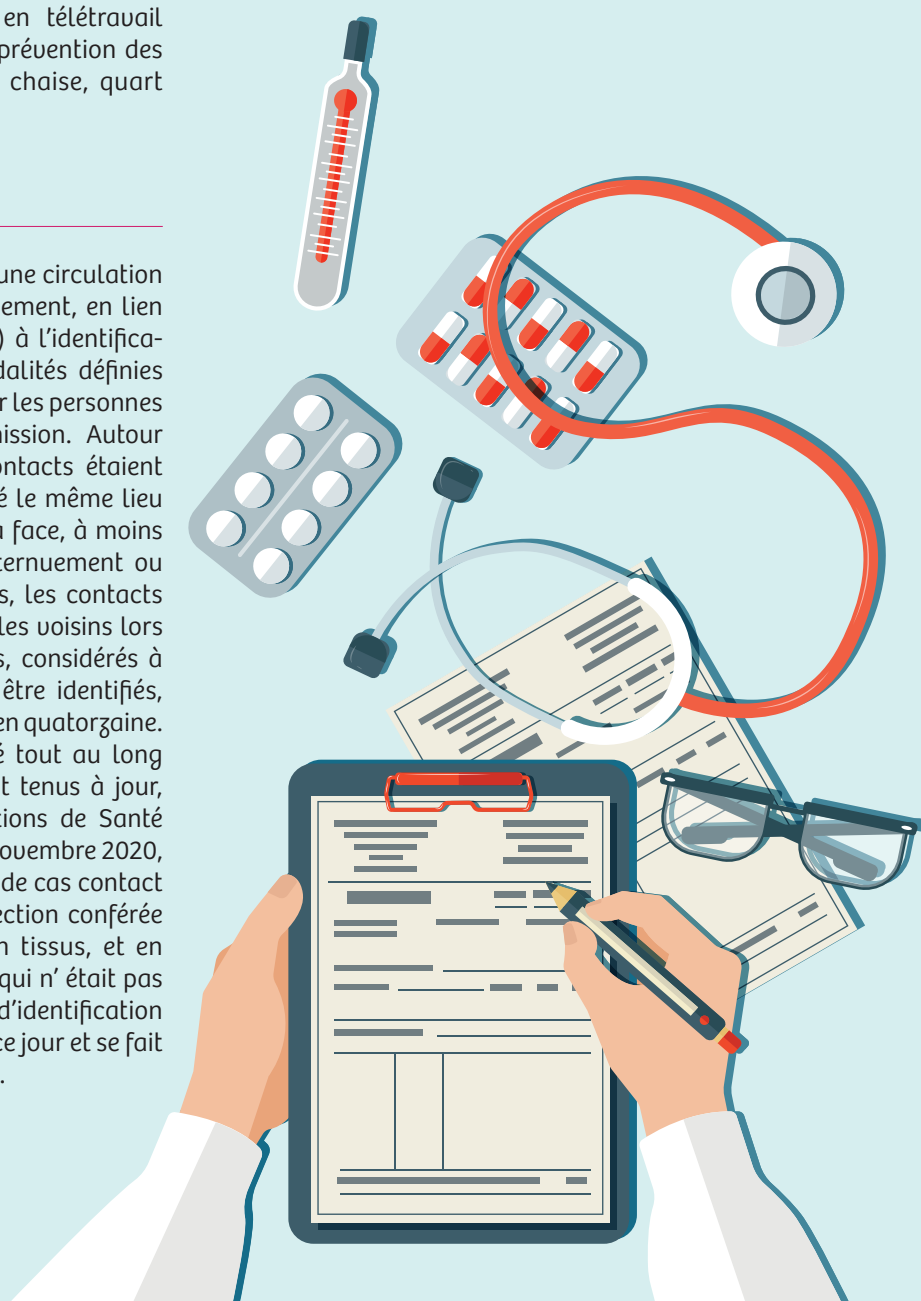
Ce travail a permis l'identification des situations de travail les plus exposées, et la mise en place de mesures de protection renforcées, allant au-delà des recommandations nationales, notamment avec l'alignement de la distanciation physique sur les recommandations nord-américaines. Des mesures organisationnelles du travail ont été proposées par les médecins du travail au niveau de chaque département et des unités opérationnelles pour intégrer la spécificité des métiers et des environnements de travail. Ces recommandations ont été synthétisées dans des fiches de préconisations. Ainsi, un très grand nombre de situations de travail ont été analysées, sans oublier les salariés en télétravail pour lesquels des suggestions d'actions de prévention des troubles musculo squelettiques (yoga sur chaise, quart d'heure vitalité) ont été formulées.

Casser les chaînes de transmission

Lors de la phase 2 de l'épidémie, définie par une circulation maîtrisée du virus, le SST a contribué activement, en lien avec les ARS (Agences régionales de santé) à l'identification des personnes contacts selon les modalités définies par Santé Publique France de manière à isoler les personnes contacts et casser les chaînes de transmission. Autour d'un malade symptomatique, les sujets contacts étaient définis comme des personnes ayant partagé le même lieu de vie, ayant eu un contact direct, en face à face, à moins d'un mètre au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion d'au moins 15 minutes, les contacts intimes, les voisins de classe ou de bureau, les voisins lors d'un trajet (train, avion, voiture). Ces sujets, considérés à risque de développer la maladie devaient être identifiés, pour bénéficier, d'une information et être mis en quatorzaine. L'identification des cas contacts a continué tout au long de l'épidémie, et les modes opératoires sont tenus à jour, en prenant en compte les nouvelles définitions de Santé Publique France ; ainsi très récemment, mi-novembre 2020, Santé Publique France a redéfini les notions de cas contact à risque en différenciant désormais la protection conférée par les différents masque grand public en tissus, et en intégrant la notion d'exposition cumulée ce qui n'était pas le cas tout au début de l'épidémie. Ce travail d'identification des cas à risques est indispensable encore à ce jour et se fait conjointement avec les ressources humaines.

Une réorganisation des activités du SST

Compte tenu du débordement des structures de soins, tant lors de la phase 2 que lors de la phase 3 (définie par une circulation active du virus) de l'épidémie, le SST a mis à jour son Plan de Continuité d'activité (PCA) et s'est réorganisé dès le 18 mars 2020 afin de maintenir une permanence physique du lundi au vendredi, doublée de consultations à distance. De plus, une permanence téléphonique a été assurée de 08h à 23 h sept jours sur sept, jours fériés inclus. En sus de la médecine de soins de l'espace Santé, qui a contribué à prendre en charge les agents malades, des partenariats ont été noués par le SST avec des structures externes afin de permettre la prise en charge des agents en dehors des heures d'ouverture de la médecine de soins et le weekend. Cette organisation a très certainement contribué à décharger les SAMU et centres 15.



Concernant l'activité habituelle des visites médicales, conformément aux préconisations de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) visant à contribuer à la rupture des chaînes de transmission, seules les visites médicales considérées ont été effectuées, et si possible par Visio-consultation, complétées si besoin, par une consultation en présentiel. Les visites d'embauche pour les nouveaux salariés ont été constamment maintenues. Les visites périodiques sur les postes de sécurité ont repris après le premier confinement et sont encore en cours. Une attention a été portée aux sujets vulnérables et les sujets fragiles ont bénéficié de conseils, d'aménagements de poste, ou d'orientation vers leur médecin traitant. Les textes les concernant ont fait l'objet de nombreuses adaptations, ce qui a nécessité une vigilance accrue.

Le médecin du travail, outre l'activité de consultation médicale, dispose d'un tiers temps, qui lui permet d'aller sur le terrain pour ses missions de prévention ou d'informations. Conformément aux instructions des médecins inspecteurs du travail, seules les actions en milieu de travail considérées comme urgentes ont été maintenues : enquête suite à un accident du travail grave, avis d'incapacité impossible à différer nécessitant une étude de poste et des conditions de travail et mise à jour de la fiche d'entreprise. Les activités de terrain ont repris à l'issue du déconfinement mais restent essentiellement liées à la pandémie et au risque COVID19.

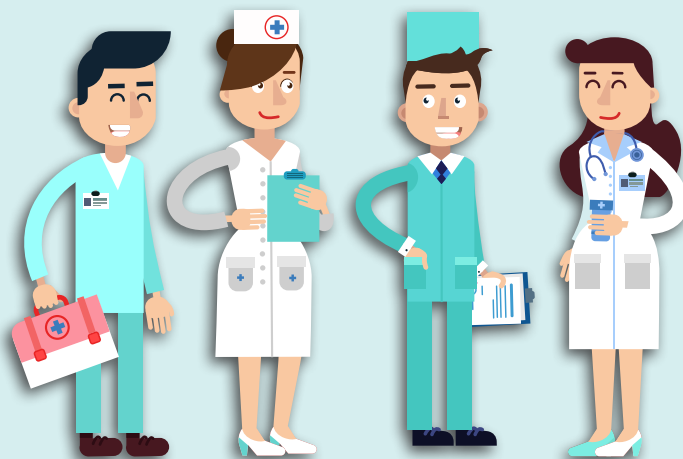
La mobilisation de la cellule de toxicologie industrielle du SST

Une attention a été portée aux produits chimiques, en liaison avec les départements et la cellule de toxicologie : lingettes individuelles désinfectantes pour les postes de travail, solutés hydro alcooliques, conseil en matière de produits désinfectants de substitution du fait de la pénurie de produits habituels (eau de javel, Cleanea, etc.)...

Des cellules COVID19

Début avril 2020, du fait de nombreux cas suspectés, avec de très nombreux arrêts de travail, et des retours prématurés de sujets potentiellement infectieux, le SST a ainsi mis en place des « cellules COVID » sur 3 centres, avec des infirmières encadrées par des médecins du travail. Ces cellules ont eu pour objectif de répondre aux inquiétudes des agents et de leurs encadrants avant reprise du travail après maladie liée au COVID19. Cet entretien a pour objectif d'évaluer la situation médicale du salarié et son contexte familial afin de lui permettre de reprendre son travail sur site en toute sécurité pour lui et son collectif de travail. Il

est complété par la délivrance de messages sanitaires et de prévention et le rappel de toutes les mesures mises en place par les attachements dans le cadre de la prévention Covid-19.



Ventilation et climatisation

Dès les suspicions de transmissions de la maladie via des aérosols, et au vu de quelques articles évoquant une transmission par aérosols via des dispositifs de ventilation (car de pèlerins en Chine, restaurant) une attention a été portée à l'aération des locaux. Une personne atteinte par la COVID-19 peut générer d'importantes charges virales dans l'air intérieur, pouvant rester en suspension, notamment si cette personne n'applique pas les mesures d'hygiène respiratoire appropriées. Ainsi, outre le nettoyage des surfaces, il est conseillé d'aérer chaque fois que possible, la ventilation permettant de diluer les aérosols et de les évacuer. Un groupe de travail « Ventilation et climatisation » a été identifié dans l'entreprise ; les médecins du travail ont participé à ce groupe et ont également conseillé d'aérer régulièrement tous les locaux, ou à défaut de vérifier les ventilations. La recommandation principale est d'éviter les espaces confinés et la promiscuité.

Une adaptation des conseils de prévention au plus près des connaissances scientifiques

Une veille bibliographique active et quotidienne a permis de devancer les recommandations officielles. Face à un nouveau virus, dont la virulence, le pouvoir de dissémination, la viabilité sur des surfaces et la contagiosité ont régulièrement fait l'objet d'une actualisation des connaissances les médecins du travail ont considéré que la prévention par de simples mesures barrières type « gouttelettes » pourrait ne pas être suffisante pour assurer l'absence de contagion.

La contamination de nombreux professionnels de santé malgré leur bonne compréhension des mesures barrière simples, ou encore la distorsion de mesures préconisées par les autorités sanitaires : « 6 feet au moins pour l'Amérique du nord (1,80 mètre pour les USA, 2 mètres pour le Canada), « 3 feet » pour l'Europe (au moins 1 mètre pour la France, 1,80 mètre pour l'Allemagne) », la suspicion de contagiosité avant la déclaration des symptômes nous ont incité à la prudence. Face à ces données discordantes, et toujours confrontés au déficit mondial de masques, et à l'impossibilité d'en disposer, les médecins du travail ont conseillé mi-mars 2020 d'étendre la distanciation à deux mètres, adoptant ainsi les mesures les plus protectrices.

L'unité PST a pris l'initiative de rechercher fin février des masques alternatifs en tissu et des visière afin de renforcer la prévention. Cette démarche s'est avérée un mois plus tard pertinente au vu de l'évolution des doctrines nationales et internationales.

La recommandation du port de masque chirurgical pour tous



Fin mars, début avril, face à l'ampleur de l'épidémie en Europe et aux Etats Unis, plusieurs positions scientifiques internationales et nationales nous ont conduit à conseiller le port de masque pour tous les agents de la RATP indépendamment des consignes nationales initialement réticentes au port de protections respiratoires. Déjà, fin mars, les agents du département SUR avaient bénéficié d'un Kit de 2 masques chirurgicaux, leur activité au contact du voyageur ne permettant pas de respecter la distanciation de 2 mètres recommandée par les médecins du SST. Puis les médecins du département SUR avaient rédigé des recommandations intégrant le port continu du masque, le port discontinu étant à risque dans les situations d'urgence de contamination manuportée.

Le port d'un masque, choisi en fonction de l'évaluation du risque, s'inscrit dans un cadre général de respect des mesures barrières. Dans un communiqué du 2 avril 2020 par l'Académie nationale de Médecine, le principe « altruiste » de ce type de masque a été rappelé, en ce sens qu'il n'est pas destiné uniquement à protéger la personne qui le porte, mais les personnes alentour selon le principe « Un pour tous, tout pour un ». Une vidéo et des flyers permettant une bonne utilisation du masque ont été réalisés par le service de Santé au Travail, avec l'aide active du département communication.

Depuis, nombreuses ont été les communications scientifiques attestant de l'efficacité du masque, qui reste un élément de protection obligatoire.

Un confinement généralisé

Malgré les mesures nationales initialement mises en place une mise en confinement mi-mars 2020 s'est avérée inéluctable afin d'éviter de nombreux décès liés notamment à la surcharge des services de réanimation. L'incroyable mobilisation des professionnels de santé ainsi que l'aide des régions et des pays limitrophes ont permis d'éviter en partie le tri des patients et la continuité des soins pour tous. La levée du premier confinement a visé à relancer l'activité économique tout en assurant une sécurité sanitaire de haut niveau, incluant les risques sociaux et psycho-sociaux. Le choix national a été de maîtriser la circulation du virus, contrairement à la Chine qui a eu pour objectif d'en supprimer la circulation. Dès l'annonce de la reprise des activités, et avant le déconfinement, nous avons préconisé une remise en service prudente, en surveillant très attentivement le nombre de cas éventuellement observés. Les principes fondamentaux ont été rappelés. Les médecins du travail ont insisté sur la nécessité de continuer à respecter les mesures de désinfection des surfaces, notamment lors du partage du matériel, et de respecter la distanciation physique, les masques ne pouvant à eux seuls garantir la sécurité et la santé des agents, d'autant plus sans maîtrise des paramètres extérieurs : voyageurs, public sur la chaussée... En effet, si Santé publique France définissait alors un contact prolongé par la notion de 15 mn, la répétition des contacts telle qu'on peut l'observer pour les agents en contact avec les publics n'était pas initialement prise en compte ; les connaissances évoluant, cette notion de contacts répétés est désormais prise en compte depuis novembre 2020. Les médecins du travail ont conseillé de prolonger le télétravail et la dédensification des locaux. En coopération avec les différents gestionnaires d'établissement et préventeurs, les accès aux bâtiments et aux salles de réunions ont fait l'objet d'un balisage et de circuits identifiés ; une attention particulière a été portée aux lieux confinés, notamment les ascenseurs, ou les sanitaires. Des mesures techniques et organisationnelles additionnelles ont été proposées : cloisonnement des véhicules, identification du masque approprié en fonction des conditions de trajet, rajout des visières et lunettes de protection, recommandation de réunions à distance, à défaut choix des salles de réunions en fonction de la ventilation et du nombre de participants qu'il convient de limiter. Pour les locaux sociaux, les réfectoires, les vestiaires, les sanitaires et les douches, considérés comme des zones à risque de transmission puisque les agents peuvent enlever leur masque et ne pas respecter la distanciation sociale, des recommandations spécifiques ont été faites. Un document de synthèse transversal a été élaboré par les médecins par domaines et par départements. Les flyers ont été mis à jour et un complément a été apporté pour les déplacements professionnels.

Une accalmie estivale suivie d'une flambée épidémique

La période de l'été a permis de refaire le point et à nouveau de se réorganiser ; en particulier, le SST a essayé de combler le retard lié aux visites périodiques ; une réflexion sur les impacts psychosociaux de la crise a été engagée.

Malheureusement, notamment du fait du relâchement des mesures barrière, et des carences dans le cadre de contact tracing, l'épidémie n'a pas pu être maîtrisée et un confinement, encore en cours à l'heure de rédaction de cet article a été à nouveau prononcé. Ce nouveau reconfinement moins strict que le précédent, n'a pas bouleversé l'organisation du SST, notamment de manière à continuer les visites prioritaires sur les postes de sécurité, et assurer le volume d'embauches. Les activités en vidéo et téléconsultation ont été poursuivies de manière à optimiser le temps médical ; enfin des sollicitations particulières comme par exemple la reprise de la vente dans les autobus ont mobilisé le SST, afin que médecins et infirmiers aillent sur le terrain examiner les conditions de travail. La mise à jour des recommandations sanitaires, comme par exemple l'intégration de l'aération dans les mesures barrière se fait de manière transversale et coopérative. Il a été décrit une aggravation des troubles psychologiques, à la fois chez les sujets non atteints de la Covid19, mais aussi chez les sujets qui ont été malades. Une interne en médecine a préparé un sujet de thèse visant à évaluer les conséquences psychologiques chez les agents RATP, sujet de préoccupation des médecins du travail.

Perspectives

Dans l'attente du deuxième déconfinement, l'arrivée de vaccins attendus pour la fin de l'année 2020 ou le début de 2021 est signe d'espoir. Plusieurs tests de dépistage sont désormais disponibles et s'inscrivent dans la stratégie de la prise en charge de la maladie Covid-19 et du contrôle de l'épidémie. La médecine de soins a pu mettre en place un centre de prélèvement sur le site de Val de Fontenay, accessible sous prescription médicale de médecins de soin ou du travail ce qui a contribué à faciliter les dépistages.

Les tests sérologiques recherchent les anticorps qui signent un contact antérieur avec le virus. La technique ELISA de référence, se fait en laboratoire. Des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), d'utilisation très simple permettent d'avoir un résultat qualitatif rapide par prélèvement d'une gouttelette de sang. Leur indication est principalement la réalisation d'enquêtes épidémiologiques, et ces tests ne sont pas utilisés en routine à ce jour au SST.

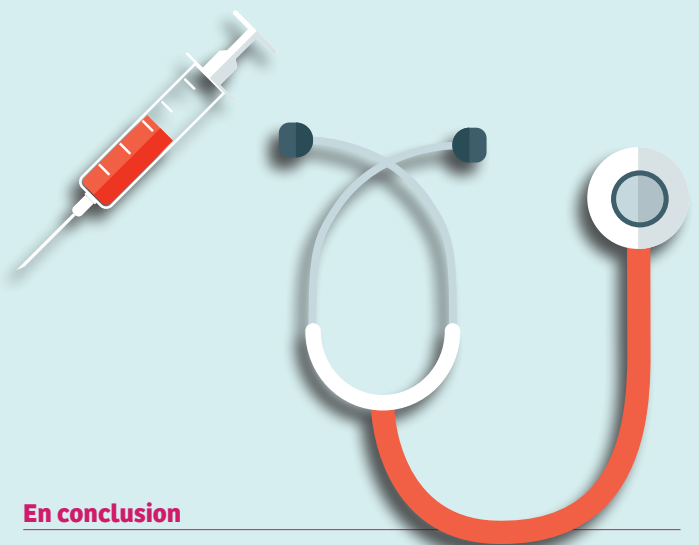
Les tests virologiques recherchent par un écouvillonnage nasopharyngé la trace du virus, soit l'ARN par amplification moléculaire pour les tests RT-PCR, (réaction en chaîne

par polymérase) soit par la détection des protéines, les antigènes de la surface du SARS - CoV-2. Ces derniers sont désormais disponibles sous forme de tests rapides et le résultat est disponible sous 30 minutes. Bien que moins fiables que les tests de référence RT-PCR, ils permettent d'éviter la saturation des laboratoires, et facilitent l'identification des chaînes de transmission du fait de la rapidité du résultat.

Des tests salivaires, de réalisation plus simple sont encore attendus mais non encore complètement validés.

A ce jour, début décembre, l'unité PST et les médecins du travail anticipent la mise en place d'un éventuel dépistage par tests antigéniques au sein des centres médicaux par les équipes du SST.

La formation de toutes les infirmières du SST et des médecins aux modalités de ce prélèvement est en cours. De même, les centres du SST se préparent à l'éventualité de campagnes de vaccinations dès la disponibilité d'un vaccin sûr. Le SST se mobilisera pour informer et conseiller les agents sur les bénéfices de la vaccination et pourra contribuer à la vaccination des agents sur la base du volontariat si les textes législatifs le permettent.



En conclusion

Conformément à leurs missions, les mesures initiées et la mobilisation des équipes de PST et des médecins du travail depuis le début de la pandémie ont eu pour objectif de préserver la santé des salariés, de prévenir la désinsertion professionnelle et de contribuer à l'intégration de nouveaux salariés, contribuant en lien avec les autres acteurs, à la continuité des missions de l'entreprise. Dans ce cadre exceptionnel de pandémie, les médecins du travail restent mobilisés et adaptent leurs préconisations à l'évolution des connaissances scientifiques et réglementaires. Ces dernières, très nombreuses, ont entraîné de très fréquentes réorganisations et adaptations au bénéfice de la préservation de la santé des agents RATP.

NOS ACTIONS EXTERNES

Du renfort à l'EFS de Trinité

Avec l'accord de la direction RATP, l'ADSB-RATP m'a mis à disposition de l'EFS TRINITÉ (où je donne régulièrement mon sang) pour porter main forte pendant le confinement.

Les 25, 26 et 30 mars 2020, L'EFS Trinité m'a confié l'accueil et la restauration des post-donneurs, en binôme avec **Muriel** (expert en audit qualité), venue de la DG EFS, pour aider. Elle fût sympa et très rigoureuse.

J'ai pu échanger plusieurs fois avec les deux médecins très faciles d'accès, travaillant en synergie avec le personnel administratif dévoué, et les soignants très professionnels et gens ! Les dons se font uniquement sur rendez-vous, ce qui permet de prendre le temps de dialoguer avec chacun

lors de la collation post-dons ; et c'est très enrichissant HUMAINEMENT. Nous avons eu à traiter avec un médecin le malaise post-don d'une jeune femme attablée lors de la collation. Elle s'est vite remise. Cela m'a tellement plu, que je compte y retourner pendant mes congés annuels les 10 et 17 avril prochain car c'est en cette période difficile de COVID-19 que nous devons nous mobiliser et agir !

Pascal FOUCHE
Administrateur

Les enfants auront un cadeau sous le sapin de l'hôpital



Cette année encore, une jolie preuve de générosité de la part de notre partenaire le CE-RATP.

Grâce à M. **Jérôme CRUCHET** et à M. **Frédéric SARRASSAT**, nous avons pu, le 12 août, livrer trois palettes de jouets à l'hôpital Necker. Depuis deux ans maintenant, l'ADSB-RATP et le CE-RATP s'associent pour mettre un peu de soleil dans les yeux des enfants au moment de Noël. Les élus, emmenés par **Patrick Pigeard**, trésorier adjoint, et **Claude Nivault** secrétaire adjoint, se sont joints à l'ADSB-RATP afin de distribuer près de 250 jouets.

L'altruisme et l'entraide sont au rendez-vous pour la deuxième année consécutive ! Apportons de la joie et du bonheur à ceux qui en ont besoin.

L'ADSB-RATP



Les collectes exceptionnelles

L'ADSB-RATP et l'EFS se mobilisent main dans la main.

Nous avons aidé l'établissement français du sang sur deux collectes exceptionnelles. Ces collectes de sang sont l'occasion de faire un don. La crise sanitaire avec le confinement, le déconfinement, la peur, ont fortement impacté la mobilisation des donneurs. Les réserves de sang sont très insuffisantes alors que les besoins des malades sont très importants. L'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et la distanciation, avec le port de masque fourni et obligatoire pour tous. Le personnel de

l'EFS et les bénévoles de l'ADSB-RATP mobilisés côte à côte, ont à cœur d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions.

Pour la deuxième fois de son histoire l'Opéra Bastille a accueilli les donneurs le 8 janvier 2020. Un lieu mythique où l'atmosphère est riche de mélodies et d'empreinte lyrique. La collecte s'est déroulée dans la bonne humeur de chacun avec prise de rendez-vous. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 443 donneurs dont 59 nouveaux.

La deuxième collecte exceptionnelle s'est déroulée à l'Accor Arena Bercy le 16 septembre, un lieu de don inédit offert aux franciliens pour une expérience unique. Nous avons pu accueillir **108 volontaires** dont 6 **nouveaux donneurs**. A l'issue de leur don, les donneurs ont pu visiter ce lieu de spectacle emblématique et splendide.

N'oublions jamais que **1700 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Île-de-France** pour répondre aux besoins des patients. Un challenge quotidien pour l'Etablissement français du sang, qui doit mobiliser les donneurs franciliens. Le niveau de prélèvement sur les collectes de sang doit être régulier et constant pour assurer l'autosuffisance car la durée est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

Les Administrateurs



EN SAVOIR PLUS...

Tous les sites de collecte

LES SITES EFS EN ÎLE-DE-FRANCE

75	PARIS		
9 ^e	MAISON DU DON TRINITÉ	55 Rue de Châteaudun	01 55 31 60 60
10 ^e	SAINT-LOUIS	38 Rue Bichat	01 53 72 22 50
12 ^e	SAINT-ANTOINE-CROZATIER	21 Rue Crozatier	01 53 02 92 00
13 ^e	PITIÉ-SALPÊTRIÈRE	Pavillon Laveran - 47 Bd de l'Hôpital / 12 Rue Bruant	01 42 16 02 52
15 ^e	CABANEL	6 Rue Alexandre Cabanel	01 45 66 97 17
18 ^e	BICHAT	46 Rue Henri Huchard - Secteur Claude Bernard	01 40 25 81 80
77	SEINE ET MARNE		
	MELUN	Santé Pôle de Seine et Marne - 270 av. Marc Jacquet	01 81 74 23 78
78	YVELINES		
	VERSAILLES (LE CHESNAY)	2 Rue Jean-Louis Forain - Le Chesnay	01 39 23 45 40
91	ESSONNE		
	EVRY-COURCOURONNES	Quartier du Canal - Rue du Pont Amar	01 60 78 08 18
93	SEINE-SAINT-DENIS		
	BOBIGNY	Hôpital Avicenne - 125 Route de Stalingrad	01 48 95 56 79
94	VAL-DE-MARNE		
	CRÉTEIL	Hôpital Henri Mondor - Immeuble Tornado	01 56 72 76 50
95	VAL D'OISE		
	CERGY PONTOISE	Avenue de l'Île-de-France	01 30 17 33 10

LES SITES RATP (DATE DES COLLECTES SUR WWW.ADSB-RATP.FR)

75	PARIS		
12 ^e	MAISON DE LA RATP	54 Quai de la Rapée - Salle Lips	01 58 78 18 59
18 ^e	CHAMPIONNET	30 rue Championnet - Salle Clignancourt	01 58 78 18 59
20 ^e	DOBEL - CENTRE CULTUREL	9 rue Philidor - Espace animation	01 58 78 18 59
93	SEINE SAINT-DENIS		
	NOISY LE GRAND	102 Esplanade de la commune de Paris	01 58 78 18 59
94	VAL-DE-MARNE		
	VAL DE FONTENAY	201 rue Carnot - CRP-RATP - Immeuble Le Périgares A	01 58 78 18 59
	VAL DE FONTENAY	11 avenue Louison Bodet - Val Bienvenue, Salle de sport	01 58 78 18 59

LES AUTRES SITES EN ÎLE-DE-FRANCE

92	HAUTS-DE-SEINE		
	C.T.S DES ARMÉES	1 Rue Raoul Batany - CLAMART	01 41 46 72 26

COLLECTES MOBILES OU SITES HORS ÎLE-DE-FRANCE

N° Vert : 0 800 109 900 (appel gratuit)

ou

www.dondusang.net



Réservé à l'ADSB-RATP

N° adhérent :

ADSB-RATP



Bulletin d'adhésion

A retourner à :

Secrétariat ADSB-RATP - LCBD LD11 Lachambeaudie 08

Coordonnées de l'adhérent

☐ Agent RATP - Matricule : _____ ☐ Autre (à préciser) : _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____
 Adresse personnelle : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél. domicile : _____ Portable : _____ Travail : _____
 Mail : _____

J'adhère en qualité de :

☐ Adhérent actif

L'adhérent actif ne paie pas de cotisation. Il autorise l'Établissement Français du Sang à fournir à l'Association les renseignements nécessaires à la gestion de son dossier.

☐ Je désire offrir mon sang **en entreprise** à : ☐ Championnet *ou* ☐ Lyon-Bercy *ou* ☐ Val de Fontenay *ou*
☐ Dobel *ou* ☐ Noisy-le-Grand

ou Je désire offrir mon sang **dans le centre de prélèvement** de : _____

> Sur les 12 prochains mois, je choisis de faire ☐1☐2☐3☐4☐5☐6 dons (4 maximum pour les femmes).

> Mon groupe sanguin (si connu) : ☐A+ ☐A- ☐B+ ☐B- ☐AB+ ☐AB- ☐O+ ☐O-

Si vous avez déjà effectué des dons, merci de joindre à ce bulletin d'adhésion une copie de votre carte de donneur afin que nous puissions comptabiliser vos dons.

> Je suis volontaire au don de moelle osseuse : ☐ oui ☐ non

ou

☐ Adhérent de soutien

Je soutiens l'Association en versant la somme de _____ € (23 € minimum), par chèque bancaire, à l'ordre de ADSB-RATP.

Conformément à la loi, pour être valable, ce bulletin doit être daté et signé.

Date :

Signature :

ADSB-RATP

Association pour le Don de Sang Bénévole, la promotion et les dons d'organes et de tissus humains de la RATP

Postal : 19 place Lachambeaudie - LAC LD11 - 75012 Paris ● Interne : LCBD LD11 Lachambeaudie

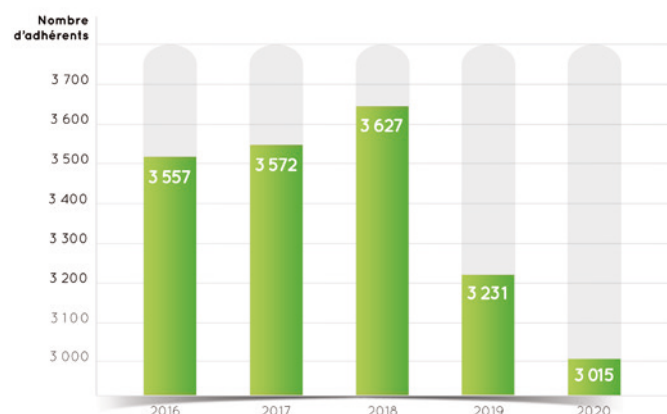
Tél. : 01 587 81859 - 01 587 81858 ● Mail : assadsb@ratp.fr ● www.adsb-ratp.fr

L'ADSB-RATP en chiffres

Comme chaque année, les dons, quels qu'ils soient sont toujours aussi nécessaires mais leur nombre évolue sans cesse. Voici la présentation visuelle des statistiques 2020.

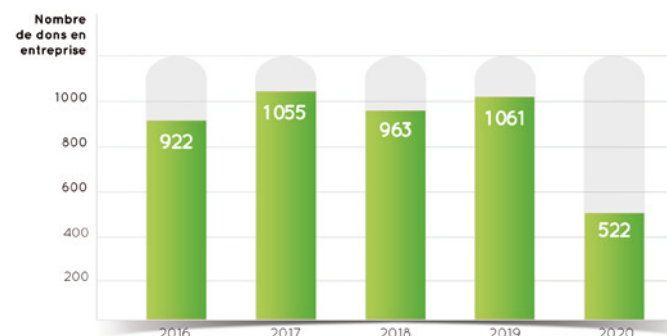
Évolution du nombre d'adhérents

L'année 2020 a été **difficile** pour notre association, et notamment en termes de **recrutement de nouveaux adhérents**. En effet, les promotions dans l'entreprise et autres actions « sur le terrain », absolument primordiales pour la promotion du don de sang bénévole et pour faire connaître notre association, ont été annulées à cause de la crise sanitaire. De plus, l'effet du COVID19 a entraîné une crainte significative de contamination. Rappelons-le : il n'y a aucun risque à donner son sang en France, même en période de pandémie.



Les collectes en entreprise

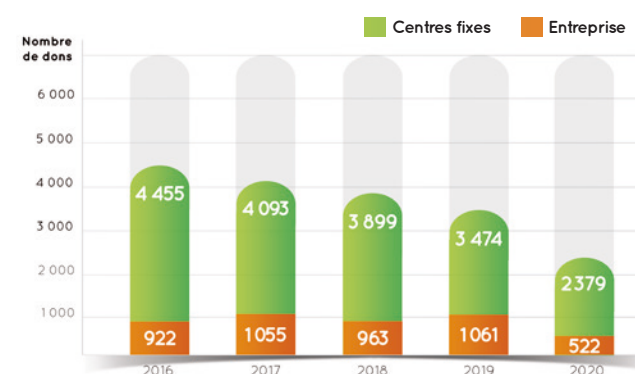
En 2020, nous avons perdu 50% de nos donneurs de sang, avec pour seule et unique cause la crise sanitaire. La RATP a mis son personnel soit en chômage partiel soit en télétravail. Ce qui explique cette baisse vertigineuse.



Le nombre de dons dans les centres fixes et dans l'entreprise

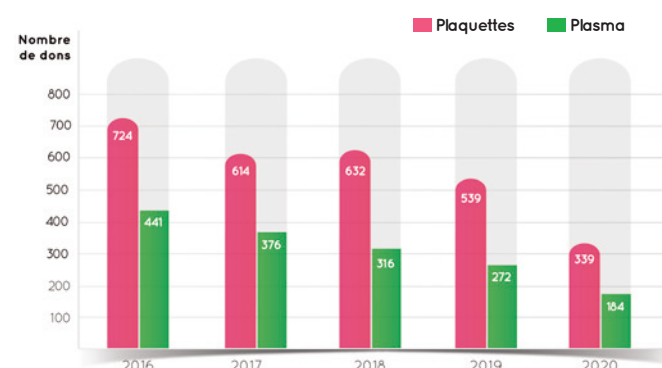
Nous constatons depuis plusieurs années, **une diminution de la fréquentation des agents RATP dans les sites de l'EFS**. En effet, la fermeture de nombreux sites a eu un impact non négligeable ; certains adhérents habitant loin des centres de prélèvement.

De plus, l'année 2020 a été particulièrement impactée avec le COVID19. Même si la plupart des centres de l'EFS sont restés ouverts, les collectes en entreprise ont été très perturbées par l'annulation de certaines dates, notamment pendant le confinement.



Evolution du nombre de dons de plaquettes et plasma

Les dons de plaquettes et de plasma sont en baisse depuis plusieurs années. Nous l'expliquons par le manque de temps des agents, les fermetures des centres EFS et la prise de rendez-vous qui peut être contraignante.



Nous ne rappellerons jamais assez que 10 000 dons sont nécessaires chaque jour.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Notre devoir de mémoire

Le ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu a lieu chaque soir, depuis 1923, à 18h30. Il est assuré par le Comité de la Flamme (représentant 760 associations d'anciens combattants) ou des associations dont le civisme est reconnu.

Nadine Gloaguen, la présidente de l'Association, a eu l'honneur de présider la cérémonie du 19 août dernier en présence de représentants de la Direction générale de la RATP et d'agents RATP.

Parmi les invités : Messieurs **Anguel TCHOLAKOV**, Ambassadeur de Bulgarie ; **Philippe MOUCHERAD**, Directeur de la communication EFS national ; le Docteur **Ahmed SLIMANI**, Responsable des collectes IDF ; **Robert SOUILLE**, représentant la Fédération Française du Don de Sang ; **Olivier POUYAUD**, Président de la Mutuelle RATP et **Madame LERYRIT**, de l'école de médecine.

Tous ont pu assister au protocole de ravivage de la flamme qui s'est déroulé sous l'Arc de Triomphe et participer à la Commémoration de l'ensemble des soldats morts pour la France au cours de l'histoire.

UrbanWeb



"Mon moment fort"

J'ai été très fier d'être le porte-drapeau de l'ADSB-RATP le 14 mai dernier sous l'arc de Triomphe, lors du ravivage de la flamme du soldat inconnu pendant cette pandémie qui nous anéantit. Porter le masque n'était pas une contrainte pour moi, nous étions tous là pour honorer nos anciens, morts pour la France.

Je suis donneur de sang et porte-drapeau pour l'ADSB et le resterai aussi longtemps que ma santé me le permettra. Quelle magnifique cérémonie avec tous les responsables des différentes associations et les représentants de plusieurs régions.

Patrick CHANIOT

Adhérent



Notre sortie moto annuelle

En route vers le Nord !

Par un beau soleil du mois de septembre, notre 3^{ème} balade en moto avait pour destination le Nord. Au fil des années, notre petit groupe de motos s'agrandit. Nous étions cette année 11 motos et 15 *Bikers*. Nous avons découvert la belle plage de sable fin de Berck ; cela nous a permis de faire pendant 2 heures du char à voile avec beaucoup de fous rires. Une petite frite avec une bière

du Nord, pour passer un bon moment convivial et pour terminer du sport : c'est en karting que nos *Bikers* se sont pris, le temps de quelques minutes, pour des coureurs de formule 1. Nous avons fait de belles balades en motos sur Abbeville, Ru et le Touquet, sans oublier des invités surprise, que nous avons admirés : une colonie de phoques.

Les Bikers ADSB-RATP



Les motards se préparent...



... et chevauchent leur nouvelle monture !

Solidarité en scène 2020

Soirée caritative en l'honneur des orphelins du Groupe Mutualiste RATP

Le 7 mars à 19h, la Mutuelle RATP a ouvert la 52^{ème} soirée caritative « **Solidarité en scène** », au théâtre parisien le Trianon. Elle nous a offert un spectacle d'exception mélangeant musique et humour. Présentée par le célèbre **Julien LEPERS**, homme d'une générosité hors norme, nous nous sommes régallés toute la soirée.

Cette année, Chimène BADI, Black M, Jean-Marie BIGARD et Jean-Baptiste GUEGAN se sont partagés l'affiche pour nous offrir un moment placé sous le signe de l'entraide et de la solidarité. Aidons les 500 orphelins d'agents RATP !

Vous pouvez faire un don sur le site mutuellerratp.fr

Les Administrateurs



La Banque Française Mutualiste, partenaire de l'ADSB-RATP

La Banque Française Mutualiste, banque des agents du secteur public, est fière et heureuse de renouveler son partenariat avec l'ADSB-RATP pour la 5^{ème} année consécutive.

Dans un contexte particulier et suite à une année 2020 éprouvante pour chacun, la Banque Française Mutualiste réaffirme son engagement auprès de l'ADSB-RATP : la solidarité est une valeur essentielle qu'elle partage avec cette association et qui guide ses actions depuis 35 ans.

Pour la Banque Française Mutualiste, soutenir l'implication de l'ADSB-RATP et de sa Présidente **Nadine GLOAGUEN** est une démarche évidente.

Parallèlement, la BFM sensibilise ses propres salariés à travers l'organisation de « journées d'informations » au sein même de son siège avec les équipes de l'ADSB-RATP qui apportent des informations sur le don du sang.

Nous souhaitons à l'ADSB-RATP encore de nombreuses années de réussite.

Philippe BRUNET et **Frédéric PRIBILE**
Responsables des Partenariats BFM



L'équipe de la BFM avec **Nadine Gloaguen**.



Promotion à la BFM.



BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

AGENTS DE LA RATP,

Nous partageons les mêmes valeurs mutualistes
pour mieux vous accompagner au quotidien.

▶ Appel non surtaxé 0 987 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 14h

RETROUVEZ-NOUS SUR [BFM.FR](https://www.bfm.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 505 691,25 EUR. RCS Paris 326 127 784. Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

Crédit photo : Getty images.

Donnez votre sang
afin de sauver des vies
et contribuer à soigner de nombreux malades.



ADSB-RATP

Association pour le **Don de Sang Bénévole**,
la promotion et les dons d'organes et de tissus humains
de la **Régie Autonome des Transports Parisiens**

adsb-ratp.fr



Adresse postale : 19 place Lachambeaudie - LAC LD11 - 75012 Paris • Interne : LCBD LD11 Lachambeaudie
Tél. : 01 587 81859 - 01 587 81858 • assadsb@ratp.fr